



PROJET PEDAGOGIQUE

DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

EXTRASCOLAIRE

Vacances d'été 2018

Centre Social ADEQUAT - Place de l'église - 03160 Bourbon l'Archambault - 04 70 67 12 63
jessica.adequat@gmail.com - ludivine.adequat@gmail.com

Présentation de l'accueil de loisirs du centre social ADEQUAT

L'accueil de loisirs est un lieu de socialisation où les enfants viennent se détendre, s'amuser, rencontrer de nouveaux copains, découvrir des jeux, des activités, de nouveaux horizons. Il est complémentaire à l'école, à la famille et au milieu associatif en contribuant ainsi à une coéducation des enfants.

2

Il vise à offrir aux familles, un service de garde de qualité et à favoriser l'accès des enfants et des jeunes, aux vacances et aux loisirs. En ce sens, c'est un lieu riche en échanges, dans un cadre ludique, où tout est mis en œuvre pour satisfaire au mieux la curiosité des enfants, leur sens de l'observation et leur esprit créatif.

Les activités font appel à des domaines et des pratiques très diversifiés, tout ceci dans le respect du rythme de l'enfant et en toute sécurité.



SOMMAIRE

<u>1. La carte d'identité</u>	P 4-5
1.1 Type et conditions d'accueil	P 4
1.2 Lieux et ressources	P 5
1.3 Publics accueillis	P 5
<u>2. Présentation de l'équipe</u>	P 6
<u>3. Intentions éducatives et les objectifs généraux</u>	P 7
<u>4. Les activités</u>	P 8
<u>5. La vie quotidienne</u>	P 9
<u>6. Journée type</u>	P 10-11
<u>7. Les règles de vie</u>	P 12
<u>8. Evaluation</u>	P 13

1. La carte d'identité

1.1 Type et condition d'accueil

L'accueil de Loisirs

L'accueil de loisirs extrascolaire du centre social ADEQUAT est un accueil collectif de mineurs qui est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Pour les vacances d'été 2018, il est ouvert à partir du **9 juillet 2018** jusqu'au **17 août 2018** de **9 heures à 17 heures**.

Pré et Post accueil

Afin de rendre accessible l'accueil de loisirs au plus grand nombre, le conseil d'administration a mis en place une garderie, le matin et le soir, en période de vacances sur inscription afin d'élargir la période d'accueil.

Ce temps n'est pas inclus dans la journée de l'accueil de loisirs et est payant via une carte fonctionnant à la demi-heure.

Les horaires sont :

- pour le matin de 7h30 à 9h
- pour le soir de 17h à 18h30.

Inscriptions

Pour les inscriptions, les responsables légaux des enfants doivent remplir un dossier constitué de deux fiches de renseignements :

- une fiche d'inscription où figurent les dates et horaires d'inscription de l'enfant
- une fiche sanitaire et administrative (une fiche par enfant)

Pour les inscriptions le dossier est disponible sur notre site internet : www.adequat03.fr rubrique « accueil de loisirs » ou à retirer directement au centre social ADEQUAT.

Documents à fournir lors de la première inscription ou à chaque début d'année :

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire et administrative
- Dernier avis d'imposition
- Fiche des personnes habilitées à venir récupérer les enfants
- Carnet de santé ou photocopie des vaccinations.

1.2 Lieux et ressources

Les locaux :

L'accueil du centre de loisirs se situe à l'école primaire, plus précisément à la salle d'Arts plastiques, salle dite «salle rouge », au Rue Saint-Georges 03160 Bourbon l'Archambault.

Les locaux mis à disposition sont conformes à l'accueil des publics. Ils sont aménagés en fonction des spécificités des publics accueillis.

Pour les 3-5 ans le lieu du centre de loisirs est situé au centre social ADEQUAT, place de l'église à Bourbon l'Archambault, ou nous disposons :

- D'une salle de sieste : avec des couchettes nominatives
- Des sanitaires adaptés à la taille des enfants
- D'une salle d'activités qui nous sert également pour la restauration
- D'un vestiaire (avec porte-manteaux nominatifs)
- D'une cour (avec des jeux adaptés à disposition des enfants)

5

Et pour les 6-12 ans, le lieu du centre de loisirs est à l'école primaire à la salle d'arts plastiques ou salle dite « salle rouge » ou nous disposons :

- D'une grande salle d'activités
- Salle d'arts plastiques
- Des sanitaires garçons et filles distincts
- D'une grande cour avec aménagement sportif (terrain de foot, basket, zone d'herbe ombragée l'été, jeux extérieurs)

Les partenaires :

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Jeunesse et sports) est l'organisme de tutelle de l'A.C.M. Elle délivre l'habilitation et propose un soutien technique et pédagogique durant le fonctionnement des Accueils de Loisirs.

La Caisse d'Allocations Familiales intervient en faveur de la politique enfance et jeunesse des communes dans le cadre d'une convention signée entre les trois parties (CAF/Commune/C.S) sur le Contrat Enfance/Jeunesse.

La Protection Maternelle et Infantile est un service du Conseil Départemental. Elle propose un soutien technique pour l'accueil de loisirs des moins de 6 ans et donne son avis dans le cadre des habilitations.

La mairie qui met à notre disposition les locaux de l'accueil de loisirs. Et les mairies adhérentes qui nous versent des subventions.

1.3 Publics Accueillis

L'accueil de loisirs ADEQUAT accueille une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 12 ans, venant essentiellement de Bourbon l'Archambault et ses alentours.

La majorité des enfants fréquentent l'accueil de loisirs de manière régulière, d'autres viennent de manière occasionnelle, en fonction des désirs et des besoins des parents mais aussi à la demande des enfants. Nous accueillons avec une vigilance particulière tous les enfants pouvant avoir des besoins spécifiques.

Centre Social ADEQUAT - Place de l'église - 03160 Bourbon l'Archambault - 04 70 67 12 63

jessica.adequat@gmail.com - ludivine.adequat@gmail.com

2. Présentation de l'équipe :

L'équipe est constituée autour d'un projet commun et prépare ensemble l'accueil de loisirs, elle se compose :

- 1 Directrice – BP JEPS EEDD : Jessica
- 1 Directrice adjointe – BP JEPS LTP : Ludivine
- 3 animateurs qualifiés - BAFA ; Marie, Océane, Cléa
- 1 animateur non qualifié : Arthur
- 2 stagiaires BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) : Pascale, Emilie
- 1 stagiaire CAP Petit Enfance : Marie

Deux réunions sont organisées avant l'ouverture du centre afin d'assurer le bon déroulement des vacances, ainsi qu'une cohésion entre les différents acteurs du projet permettant d'harmoniser les intentions éducatives.

Durant l'accueil de loisirs, aura lieu chaque semaine une réunion entre animateurs afin :

- d'analyser la semaine en référence au projet pédagogique
- parler des difficultés rencontrées
- d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins
- de mettre en place d'éventuels changements pour les semaines à venir

La directrice de l'accueil de loisirs ou le référent, a un devoir de formation auprès des animateurs notamment auprès des stagiaires et doit, dans ce cadre-là, parvenir à aménager des temps plus spécifiques et propices pour l'accompagnement de celui-ci. En ce sens, des réunions-bilan sont mises en place en début de stage, à mi-parcours et en fin de stage pratique.

Afin de mieux accompagner l'équipe, il est indispensable que la directrice soit disponible, attentive aux besoins de formation de l'équipe pédagogique et garante d'une communication saine et claire.

3. Les intentions éducatives et les objectifs généraux

Favoriser l'autonomie de chaque enfant selon leur âge :

- Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure.
- L'amener à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités.
- Favoriser les prises d'initiatives afin que l'enfant acquière et développe sa confiance en lui.

7

Apprendre la vie en collectivité et développer la notion d'entraide :

- Favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants.
- Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes et de la vie quotidienne.
- Favoriser l'écoute et le respect à travers les idées et les envies de chacun.

Assurer l'épanouissement de l'enfant :

- Être à l'écoute de l'enfant pour qu'il passe de bons moments.
- S'assurer que l'enfant s'amuse et reparte avec des souvenirs.
- Assurer la sécurité physique et affective.

Transporter les enfants à travers les différents temps de l'homme :

- Faire découvrir aux enfants l'évolution de la société humaine.
- Développer la créativité des enfants.
- Permettre à l'enfant de voyager à travers son imaginaire.

4. Les activités.

Au cours de chaque période de vacances, les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématiques.

Notre thématique pour ces vacances est l'homme à travers le monde, chaque semaine nous allons être sur différents temps :

- La semaine du 9 au 13 juillet : L'homme au temps des rois
- La semaine du 16 au 20 juillet : L'homme au temps des romains
- La semaine du 23 au 27 juillet : Les années 70-80
- La semaine du 30 juillet au 3 août : Le moyen âge
- La semaine du 6 au 10 août : L'homme de Cro-Magnon
- La semaine du 13 au 17 août : L'homme dans le futur

8

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent permettre de répondre d'une part, aux objectifs fixés, et d'autre part de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

Le programme d'activités est réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera diffusé aux parents. Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme et il peut être modifié selon les attentes et les envies des enfants.

Les animateurs organiseront des moments de discussion (Réunions d'enfants) avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement, qui ne le seront pas.

L'enfant a le droit de participer ou pas aux activités, dans la mesure où cela est possible. L'équipe est toujours disponible pour écouter, discuter, et proposer une réponse adaptée.

Programme d'activités : Voir annexe 1

5. La vie quotidienne.

La vie quotidienne concerne l'ensemble des temps qui rythment la journée du centre et qui ne sont pas directement des temps d'animation de loisirs.

Pour chacun de ces temps, il est nécessaire de prévoir une organisation qui permette d'une part le bon fonctionnement quotidien, et d'autre part de considérer ces temps comme des moments d'apprentissage des règles de vie.

L'accueil du matin et le pointage :

De 7h30 à 9h45 et 17h à 18h30. Arrivées et départs échelonnés des enfants et des parents (Pré Post accueil + accueil)

Le moment d'accueil permet aux enfants d'arriver et de s'installer à son rythme. Ils ont la possibilité pendant ce temps de lire, de dessiner, de jouer, de discuter.... L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant. De même l'enfant qui n'a pas eu le temps de prendre son petit déjeuner peut le faire à son arrivée.

Le temps d'accueil permet également d'être disponible auprès des parents afin de les informer sur la journée, d'échanger et d'être à l'écoute de toutes remarques ou suggestions pour un meilleur rapport avec eux et une meilleure prise en charge de l'enfant.

L'animateur est chargé donc de la vérification des repas individuels, et assure le respect des conditions d'hygiène en plaçant les repas (étiquetés au nom des enfants) au réfrigérateur.

Temps de repas :

Les animateurs distribuent les repas réchauffés aux enfants et accompagnent les enfants (découper la viande, ouvrir les bouteilles d'eau) si besoin.

Le rôle de l'équipe est de s'assurer que les enfants mangent correctement tout en faisant partager le plaisir de goûter et de manger. Sans forcer l'enfant à manger, il est important de veiller à une bonne alimentation de chacun.

Les soins :

Des trousse de secours sont disponibles dans chaque salle accueillant les enfants et un registre des soins et tenu par la personne soignant l'enfant. Lors de tout déplacement, les animateurs prendront systématiquement la trousse de secours, la liste des enfants et les numéros d'urgence.

6. Journée type 3-5 ans

- 9h-9h45 :** Arrivées échelonnées des enfants
- 9h45-10h :** Rassemblement et appel des enfants
Les maternelles se préparent pour aller dans les locaux d'ADÉQUAT
- 10h :** Départ des maternelles pour les locaux d'ADÉQUAT
- 10h-10h15 :** Mise en train : petit jeu ou petite chanson pour se mettre en route avant de débiter
- 10h15-11h15 :** Passage aux toilettes / lavage des mains
Mise en place de l'activité en lien avec la thématique de la semaine (on y inclut le rangement)
- 11h15-11h45 :** Temps libre (on favorise l'extérieur sauf si les conditions ne le permettent vraiment pas)
- 11h45-12h30 :** Passage aux toilettes / lavage des mains
Temps de repas (prendre en compte la quantité de plat à faire réchauffer aux micro-ondes. Attention : on attend que tout le monde ait fini son plat à la table pour manger le dessert.
- 12h30-13h :** Temps calme, histoires
- 13h-13h15 :** Passage aux toilettes / lavage des mains pour les enfants allant à la sieste
- 13h15-15h :** Sieste pour les plus petits / petits jeux en intérieur ou en extérieur et activités prévues au programme
- 15h-15h15 :** Réveil échelonné des enfants de la sieste
Rangement et nettoyage
Passage aux toilettes / lavage des mains
- 15h15-15h45 :** Jeux libres (on favorise l'extérieur sauf si les conditions ne le permettent vraiment pas)
Préparation et départ pour retourner dans les locaux des primaires.
- 15h45-16h15 :** Réunion d'enfants
- 16h15- 16h45 :** Goûter
- 16h45-17h15 :** Petits jeux en attendant l'arrivée des parents

Centre Social ADEQUAT - Place de l'église - 03160 Bourbon l'Archambault - 04 70 67 12 63

jessica.adequat@gmail.com - ludivine.adequat@gmail.com

Journée type 6-12 ans

- 9h 9h45 :** Arrivées échelonnées des enfants
- 9h45-10h :** Rassemblement et appel des enfants
Les maternelles se préparent pour aller dans les locaux d'ADÉQUAT
- 10h-10h15 :** Mise en train : petit jeu ou petite chanson pour se mettre en route avant de débiter
- 10h15-11h30 :** Mise en place de l'activité en lien avec la thématique de la semaine (on y inclut le rangement)
- 11h30-12h :** Temps libre (on favorise l'extérieur sauf si les conditions ne le permettent vraiment pas)
- 12h-13h :** Temps de repas (prendre en compte la quantité de plat à faire réchauffer aux micro-ondes. Attention : on attend que tout le monde ait fini son plat à la table pour manger le dessert.
- 13h-13h30 :** Temps libre (on favorise l'extérieur sauf si les conditions ne le permettent vraiment pas).
- 13h30-14h :** Temps calme
- 14h-15h45 :** Mise en place d'une activité (on y inclut le rangement)
- 15h45-16h15 :** Réunion d'enfants
- 16h15- 16h45 :** Goûter
- 16h45-17h15 :** Petits jeux en attendant l'arrivée des parents.

7. Les règles de vie

Le directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein du centre. A l'extérieur, l'équipe veille à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route...) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Chaque début de vacances, des règles de vie sont fixées avec les enfants afin de définir un cadre pour le respect et le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants :

- De se sentir en sécurité.
- De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter.
- De discuter avec l'adulte sur le respect ou non-respect des règles, sur la loi.

A l'équipe d'encadrement:

- De travailler de manière cohérente par rapport au projet.
- D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés.
- D'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.

La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé.
- Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe. (La discussion avec l'enfant n'est pas un débat public).
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée. (La discussion avec un enfant est déjà un acte important de réparation).
- Déléguer à un collègue ou au directeur la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de le faire.

Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorisé, la loi, la morale...). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de sécurité et de libertés pour tous.

8. Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet d'identifier et de remédier aux situations problématiques ainsi par la suite de proposer des évolutions. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les objectifs définis et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives du centre social ADEQUAT.

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité.

Les outils utilisés pour l'évaluation :

- Mise en place d'une grille d'évaluation pour les animateurs et pour les parents
- Réunion d'équipe chaque semaine ou nous reprenons le projet pédagogique ainsi que les objectifs
- Réunion d'enfant pendant laquelle les enfants peuvent dire ce qu'ils ont aimé ou pas aimé pendant la journée. Cela permet de voir les points positifs et négatifs de la journée et enfin de voir avec les enfants les points à améliorer.

Une bonne évaluation permet d'être cohérent dans ses choix pédagogiques et d'en définir de nouveaux.